

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Me l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Me l'Adjointe déléguée aux Politiques Educatives
 Me l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 Mme la conseillère de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Educatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Me la DDEN
 Mes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°2
MARDI 17 FEVRIER 2015
ANNEE 2014/2015 début : 17h00

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Robin, Mme Daulhac, Mme Duriez, Mme Vermeire, Mme Zériaah, Mme Parent, M Sid Ahmed, M Vancanaghem

équipe enseignante Boufflers : Mme Kozinski, M Chalaud, M Boulard, Mme Le Coutour, M Quilleriet, Mme Lecauchois, Mme Steunou, M Théry, Me Pageaud, Me Koprowski, Me Denoeud, M Marquet (directeur)

représentants mairie : Mme Bernard, Mme Lefelle, M Renault

Conseillère de quartier : Mme Delbey

DDEN : Mme Sandt

personnes absentes/excusées : Me Brun (élue), M Hanoh (élu), Me Luciani (IEN Lille 1 centre), M Boizard

LE PROJET D'ECOLE

A) le point sur le volet langues vivantes

1) L'assistante en langue anglaise : Anna Lisa Wotton

Nous accueillons depuis octobre 2014 une « assistante langues vivantes » en anglais. Elle vient d'Angleterre pour une période de 8 mois et accompagne notre équipe enseignante au quotidien afin de nous aider à faire vivre notre projet d'école et faire la liaison avec l'école maternelle Wicar. Sa présence est à la fois bénéfique pour les élèves et les enseignants. Elle apporte en classe son vocabulaire, sa syntaxe, sa connaissance de la langue anglaise et permet aux élèves d'avoir des références réelles (accent, situation ...). De plus, elle fait partie intégrante de notre équipe enseignante depuis le début de l'année et a un rôle formateur auprès des enseignants de l'école.

Elle accompagne la mise en place de notre projet : Arts plastiques et visuels en CE1,
 Littérature anglaise et saynètes en CE2,
 EPS en CM1
 Sciences en CM2.
 Théâtre et Saynète en CLIS

Ces enseignements, en plus de l'horaire dévolu classiquement à l'apprentissage de l'anglais, permettent de parler en situation avec un réinvestissement de vocabulaire et des structures syntaxiques. L'expertise de l'assistante langue nous permet d'être exigeants et précis.

Les parents d'élèves demandent s'il en sera de même l'année prochaine, si chaque niveau de classe aura le même enseignement en anglais : L'enseignement de l'anglais est organisé comme un parcours que chaque élève effectue tout au long de sa scolarité. Notre projet est « contractuel » et se reconduit d'année en année afin de permettre à chaque élève d'aborder les Arts, la littérature, l'EPS et les Sciences en langue anglaise sur sa scolarité à l'école Boufflers.

Les parents d'élèves demandent si l'école bénéficiera à nouveau d'une assistante « Langues Vivantes » l'année prochaine : Nous avons fait une demande auprès de l'Inspection de Lille 1 Centre qui communiquera avec le Rectorat. Nous espérons une réponse positive.

Nous remercions l'Inspection de Lille 1 Centre, la DSDEN et le Rectorat de nous avoir permis d'avoir l'appui d'une assistante langues cette année.

2) Lors des Ateliers Pédagogiques Complémentaires

Notre projet ne s'appuie pas uniquement sur cette assistante. Tous les vendredis midis, nous proposons aux élèves des APC autour de l'anglais :

- la création de films d'animation avec M Théry et M Quilleriet
- un Ciné Club (anglais/français) avec Mme Lecauchois et Mme Steunou
- un atelier BD avec Mme Kozinski et M Boulard
- un atelier Web Radio avec Mme Koprowski et M Chalaud

Ce sont encore de multiples occasions de parler anglais dans des situations originales.

Les enseignants précisent que des retours sur ces ateliers auront lieu lors des Portes Ouvertes et/ou sur notre site internet d'école. (qui sera présenté par la suite durant le conseil avec, entre autres, une écoute des productions orales de la Web Radio).

3) La chorale en anglais

Nous proposons aussi à chaque élève d'aborder l'apprentissage de l'anglais par le chant.

Nous essayons, grâce à la présence de deux DUMISTES, Sophie Petitcollot et Marie-Pierre Labro, de monter plusieurs chorales en anglais (un répertoire pour le cycle 2 et un répertoire pour le cycle 3).

Chaque classe bénéficie d'une intervention d'un semestre. Est-ce que cela sera suffisant pour organiser une restitution en public ? Rien n'est moins sûr mais un retour sera proposé aux familles (CD, écoute sur le site de l'école...).

Nous remercions le Plan Musique de la Ville de Lille pour l'attribution de musiciens intervenants.

4) Le voyage en Angleterre pour les CM2

Nous avons presque réuni la somme nécessaire au co-financement du projet avec la Ville.

En effet, si la Ville prend en charge le transport en bus, la coopérative scolaire doit s'occuper de financer le ferry et la visite de la cathédrale de Canterbury.

Les parents d'élèves, les élèves et les enseignants ont donc organisé différentes actions afin de rapporter un peu d'argent, dans un réel engagement coopératif :

- vente de gâteaux à Noël : 226 euros
- fête de la soupe en janvier : 104 euros
- fête des crêpes en février : 217,50 euros

De plus, Mme Sandt, DDEN à l'école Boufflers, a obtenu une subvention de 300 euros pour notre projet.

Nous remercions infiniment Mme Sandt et les DDEN de ce soutien si important.

62 euros manquent pour finaliser le financement et ainsi permettre à chaque enfant de partir gratuitement.

Mme Delbey, conseillère de quartier, nous propose de déposer un dossier à la commission de la mairie de quartier Centre début mars afin d'obtenir ce qui nous manque. Mme Bernard nous affirme que M Renault pourra être notre relais. Il nous donnera le dossier à remplir très rapidement.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs qui ont permis le financement de ce projet : les parents d'élèves, Mme Sandt et les DDEN et le service Ressources des Actions Educatives de la Ville de Lille.

4) Le plurilinguisme lors des NAP

Nous demandons à Mme Bernard et M Renault si, dès la rentrée 2015, ils peuvent prévoir un volet plurilinguisme lors des NAP afin de mettre en adéquation les deux projets. Une réponse positive de leur part est donnée.

B) les autres axes prioritaires :

M Marquet présente rapidement les autres axes du projet d'école.

- **les sciences les mathématiques et les TUIC** : mise en place du cahier d'expériences, du cahier de géométrie, participation à la semaine des mathématiques et Calculatrice
- **la maîtrise de la langue** (grammaire, conjugaison et l'orthographe) : porte-vues, Lire et Faire Lire, lire pour les autres, salon de lecture...
- **l'ouverture culturelle et le vivre ensemble** : rencontres avec des auteurs, sorties culturelles, élection de délégués

Nous décidons de mettre en avant quelques actions pédagogiques :

1) présentation du site internet de l'école et de la Web Radio (projection sur un TNI) à l'ensemble du Conseil d'Ecole, les parents proposent de mettre un mot dans les cahiers de liaison afin d'inciter les familles à le consulter plus souvent.

M Marquet propose à M Renault d'utiliser ce site pour communiquer avec les familles.

2) présentation de la mise en place du conseil de délégués : avec l'accueil cette année d'élèves de cycle 3, il nous a semblé nécessaire de leur donner la parole. Nous avons donc organisé des élections de délégués de classe qui se sont réunis 4 fois depuis le début de l'année. Ils prennent leur rôle très à cœur, ils questionnent et interpellent leurs camarades, donnent leur avis... Nous avons souhaité que leur parole soit réellement écoutée afin que les élèves donnent un vrai sens à ces temps de discussions nécessaires à l'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble. Ils apprennent à défendre le point de vue des autres enfants et à les représenter. Les adultes les écoutent et accèdent à leurs demandes (quand elles sont raisonnables). M Renault était présent à deux réunions afin de répondre aux enfants. Les élèves ont décidé de mettre en place un atelier « récréation calme », d'acheter avec la coopérative scolaire des jeux de société qu'ils ont choisis, d'élaborer un règlement « couloirs » et « toilettes », d'écrire aux représentants municipaux ...

C) quelques actions pédagogiques réalisées depuis septembre 2014 :

- Les élections au Conseil Municipal d'Enfants (avec appui du site internet)
- Participation au 70ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (avec appui du site internet)
- Les caricatures (avec appui du site internet)
- Accueil des auteurs Gilles Bachelet et Jean Lecointre (**Nous remercions le Plan Lecture de la Ville de Lille**)
- Les sorties à Phalempin pour deux classes de CP (**Nous remercions le Plan Nature de la Ville de Lille**)
- Le Projet musique du CP de Mme Kozinski (**Nous remercions le Plan Musique de la Ville de Lille**)
- L'intervention de l'association « Lire et Faire Lire »
- L'équithérapie pour les élèves de CLIS (**Nous remercions le Plan Nature de la Ville de Lille**)

PROPRETE et HYGIENE

Il y a 6 ans, 3 agents de nettoyage (APAJH) intervenaient chaque soir dans l'école durant 3 heures. Aujourd'hui, la société Solutis envoie 3 agents chaque soir pendant 2 heures.

Nous avons donc perdu, lors du dernier appel d'offres, 9 heures de nettoyage par jour. Ce qui équivaut au temps de travail d'un agent à temps plein. Mme Legrand, agent de la Ville sur l'école, ne peut malgré toute sa bonne volonté, effectuer son travail et combler ce manque. De plus, elle doit parfois, pendant son temps de travail, remplacer un agent absent en restauration. C'est encore du temps de nettoyage perdu. Notons tout de même que la réciprocité est vraie (un agent de restauration peut remplacer Mme Legrand, ce qui est beaucoup plus rare).

Les couloirs sont sales, les tables ne sont pas régulièrement nettoyées, les toilettes ne sont pas propres, il manque parfois des produits d'entretien (papier toilette, lave-mains, essuie-mains), les espaces derrière les meubles ne sont pas nettoyés, les poussières sur les étagères ne sont jamais faites, les vitres ne sont jamais lavées ...

Des parents d'élèves étant passés aux toilettes avant le conseil ont pu constater cet état de fait et s'en plaindre. Ce manquement aux règles élémentaires d'hygiène ne permet pas d'offrir aux élèves et à leur famille des conditions d'accueil satisfaisantes.

Un nouvel appel d'offre doit être lancé très prochainement. L'équipe enseignante souhaiterait être consultée afin de participer à l'élaboration d'un cahier des charges, plus proche des besoins de l'école. Par exemple, il est inconcevable de nettoyer les couloirs, les communs et le préau lorsque les enfants sont présents (temps de séchage, glissade, danger...)

De plus, depuis plusieurs années, des pigeons salissent le pas de porte de l'école. Leurs fientes souillent le trottoir, détériorent la façade et font des « victimes » chaque semaine. Cela devient insupportable.

Nous souhaitons que ce problème soit pris au sérieux en programmant de façon pérenne et régulière le passage d'un véhicule de nettoyage en attendant la possibilité (technique et financière) d'installer un dispositif anti-pigeons.

Des parents d'élèves ont appelé en leur nom le service propreté de la Ville de Lille.

Mme Lefelle essaie, elle aussi, d'interpeller les différents services concernés.

Dans le dernier compte-rendu de conseil d'école, ce problème avait été soulevé (cf § demandes et remerciements).

Le conseil d'école demande à ce que le problème général de nettoyage (intérieur/extérieur) des locaux soit pris en compte afin d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes d'hygiène et de propreté.

A) Les classes civiques / Denier des écoles laïques

S'appuyant sur l'article L216-1 du code de l'Education, le Conseil d'Ecole avait voté une motion le 16 octobre 2014 (la même depuis 4 ans).

Nous n'avons reçu aucune réponse quant à notre avis défavorable sur la venue des Classes Civiques, organisées par le denier des Ecoles laïques.

Pourtant, ces classes sont bien organisées à l'école Boufflers depuis janvier 2015. Des élèves de CM2 d'autres écoles occupent une salle de classe à temps plein mais ne mangent plus à la cantine.

Ils mangent à l'école Lalo. Pourquoi alors ne pas les accueillir à temps plein dans cette école ?

Encore une fois, le programme proposé, la qualité des intervenants et la pertinence des « classes civiques » ne sont pas remises en cause. Ce sont les allers et venues, le bruit occasionné par les déplacements et la gestion des espaces communs (cour de récréation, toilettes, escaliers...) qui posent problème. La gêne et les nuisances occasionnées sont réelles même si M Jutteau fait tout son possible pour ne pas perturber nos temps de classe. Le problème de la surfréquentation scolaire a été posé à chaque conseil d'école ces dernières années.

Le Conseil d'Ecole renouvelle, encore une fois, son avis défavorable :

En référence à l'article L216-1 du code de l'Education et pour la quatrième année consécutive et à l'unanimité, le conseil d'école émet un avis défavorable à l'utilisation des locaux scolaires pendant les heures de classe par le Denier des Ecoles Laïques pour y organiser les classes civiques. Le Conseil d'Ecole exprime donc son désaccord quant à l'organisation de classes civiques à l'école Boufflers.

B) Le logement de fonction de l'école Wicar

Une transformation des logements de fonction de l'école Wicar en salles de classe aurait pu être envisagée, libérant de la place (1^{er} étage maternelle) où nous aurions pu installer un véritable espace clairement défini pour l'Espace Educatif aux premiers étages de Wicar et de Boufflers (côté salle de sport).

Les appartements sont loués avec des baux de 3 ans. Cela paraît donc difficilement envisageable.

C) La natation à l'école

Le Conseil d'Ecole s'était étonné du désengagement du Service des Sports dans la prise en charge des transports (bus ou métro) pour les élèves de CM2 devant se rendre à la piscine.

En effet, après lecture de la circulaire ministérielle n°2011-090 du 7 juillet 2011 nous avons relevé que l'évaluation des élèves était nécessaire en fin de palier 2 (fin de cycle3) vers le « premier degré du savoir nager » et qu'il fallait offrir une dizaine de séances supplémentaires en fin de cycle 3 afin d'assurer la continuité école-collège.

Trois demandes sont restées sans réponse ni retour.

Nous nous permettons de réitérer ces demandes et espérons des réponses de la part du Service des Sports.

Le conseil d'école demande :

- que tous les élèves de CM2 puissent bénéficier d'au moins 10 séances de natation afin de favoriser le lien entre l'école et le collège et de permettre à chaque enfant d'être évalué en fin de cycle 3 sur les compétences du palier 2.
- que les élèves de CE2 continuent de bénéficier d'un cycle de natation en 2015/2016.
- que les séances soient réellement de 40mn (problème de transport)

D) organisation de la semaine scolaire

De la même manière, ni l'Education Nationale, ni la mairie n'ont répondu à notre proposition d'organisation de la semaine scolaire.

Le Conseil d'Ecole se permet donc de renouveler la proposition d'organisation de la semaine scolaire :

Suite aux courriers du DASEN du 15 juillet 2014 et du 18 décembre 2014, le Conseil d'Ecole de l'école Boufflers (Lille) fait la proposition suivante d'organisation de la semaine scolaire. Elle sera envoyée à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale et à Mme l'Adjointe Déléguée aux Politiques Educatives pour avis avant le 20 février 2015.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h-8h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8h30-12h00	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE 11H45	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
12h00-14h00	CANTINE	CANTINE	CANTINE	CANTINE	CANTINE
14h00-16h15	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	ESPACE EDUCATIF ou MAISON	TEMPS SCOLAIRE	Nouvelles Activités Pédagogiques 14h00-16h15
16h15-18h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE

Les travaux du restaurant scolaire

Monsieur Boizard étant absent et Mme Bernard n'ayant pas d'information à apporter au Conseil d'Ecole, ce point ne sera pas abordé.

L'Espace Educatif / Les NAP / La pause méridienne

Mme Lefelle et M Renault interviennent et font un état des lieux rapide de leurs actions auprès des enfants. Ils relèvent une bonne communication avec les enseignants et une bonne liaison entre les différents temps.

M Marquet souligne l'excellent travail réalisé par Mme Lefelle.

Les parents peuvent, sur demande, visiter le restaurant scolaire et observer comment se passe le repas.

88% des élèves sont présents pendant les NAP (89% sur la Ville).

M Renault expose les modules pour le troisième trimestre classe par classe. (cf affichage prochainement)

Les activités proposées pour les élèves de CLIS sont choisies en étroite collaboration avec Mme Le Coutour, enseignante.

Un retour ou une restitution aux parents de ce qui se passe pendant les NAP est envisageable.

M Marquet propose de profiter des « Portes Ouvertes » du mois de Juin ou du site internet de l'école.

Les parents demandent si les NAP seront encore gratuites l'année prochaine.

Mme Bernard annonce que le cadre choisi pour l'année prochaine sera le même que celui de cette année.

Les parents d'élèves demandent la possibilité d'ouvrir les NAP aux parents.

Mme Bernard s'engage dans ce sens.

M Renault organisera des séances avec les familles ou alors des « portes ouvertes ».

M Marquet demande s'il n'est pas possible de prévoir les NAP par niveau plutôt que par classe un peu à la manière du « projet Langues Vivantes » ou du Parcours Educatif Artistique et Culturel (PEAC). Ceci permettrait la planification sur plusieurs années d'un « programme NAP » qui éviterait à certains enfants de faire toujours la même chose et une meilleure coordination avec le Projet d'Ecole (redite en musique, redite avec Citeo sur la sécurité routière...). Mme Bernard s'intéresse beaucoup à cette question et fera remonter l'idée.

Afin d'éviter ces « redites » ou ces doubles interventions dans la même journée, l'emploi du temps des différents intervenants (Dumistes ...) devra être repensé pour prendre en compte ces contraintes.

Une petite relecture de la fin de la page 4 du dernier compte-rendu de Conseil d'Ecole permet d'illustrer ce propos.

CALENDRIER

M Marquet expose le calendrier des temps forts pour la fin de l'année :

- fête du nombre 100 : le 20 février 2015
- semaine des mathématiques : du 14 au 22 mars 2015 (avec musée du nombre 100)
- salon de lecture le 30 mai 2015
- « Portes Ouvertes » : le 13 juin

Le Conseil d'Ecole se termine par le visionnage d'un petit film réalisé par les CE1 de la classe de M Quillieriet dans le cadre de la correspondance scolaire avec l'Angleterre.

Le Conseil d'Ecole prend fin à 19h15.